

LA JOURNEE D'UN INTERNE

— — — — —

06H00-6H30 Réveil

07H20 Fermeture des étages

07H00 - 07H45 Petit Déjeuner au self

L'internat est fermé la journée
pendant les cours

18H00 - 18H45 Repas au self ou au
restaurant pédagogique

18H45 Ouverture de l'internat

18H45 - 19H30 Temps libre à l'étage

19H30 - 20H30 Etude obligatoire

20H30 - 21H30 Temps libre dans le lycée
(parc, bar école !sans alcool!, ...)

21H30 - 22H00 Temps libre à l'étage

22H00 - 22H30 Retour dans la chambre et
préparation au coucher

22H30 Extinction des feux



LE LYCEE DE L'HOTELLERIE ET DU TOURISME,
ALEXANDRE DUMAS

**BIENVENUE A
L'INTERNAT**



Lycée Alexandre Dumas
2 rue Eugénie Brazier
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. : 03.88.65.30.30
E-mail : ce.0670087F@ac-strasbourg.fr

● En quelques chiffres :

Nous disposons d'une capacité de 280 places réparties en chambres de 3 personnes et parfois de 4 (WC, douche, salle de bain par chambre) en priorité pour les élèves pré-bac filles et garçons. Nous avons la possibilité d'accueillir des élèves post-bac dans la mesure des places disponibles.

Pour assurer l'encadrement des élèves, tous les soirs, un(e) C.P.E. ainsi qu'une équipe d'assistants d'éducation et une infirmière sont présents.

L'internat est fermé le week-end, les vacances scolaires et les jours fériés.

Le tarif annuel pour l'internat est de **1631,52€**, incluant trois repas par jour et la nuitée.



● L'aide aux devoirs :

- Tutorat encadré par des BTS Tuteurs
- Entraide entre élèves
- Aide des assistants d'éducation

● Les représentants des internes :

Les élèves élisent deux délégués d'internat ainsi que douze référents d'étages, représentant tous les internes en participant aux différents projets (exemple : décoration des étages, proposition de sorties, ...)



● Les activités proposées :

- Clubs : ciné, musique, ...
 - Sports : UNSS, footing, foot, basket, ...
 - Sorties : cinéma, patinoire, match au RCSA, ...
 - Soirées : Fête de Noël, Barbecue, ...
 - Actions : Soirée des Talents, Brouettes du Coeur, ...
 - Interventions : addiction, égalité hommes/femmes, ...
- Les internes peuvent se rendre à des activités sportives ou culturelles en dehors de l'établissement.

